



CHARTRE DE CONCERT !

Préambule

Créée en octobre 2008, la Fédération **De Concert !** est un réseau de festivals internationaux, aux histoires riches et singulières, qui se rassemblent et font entendre leurs voix autour de différents enjeux propres à leur secteur. A dominante musiques actuelles, ces festivals sont néanmoins ouverts à toutes les esthétiques.

Création et soutien à l'émergence artistique, ateliers thématiques, étude du secteur, défense d'enjeux politiques ou économiques sont autant d'activités menées par la Fédération.

L'ensemble des festivals membres partagent des valeurs et objectifs communs et se reconnaissent ainsi dans la présente charte.

Valeurs défendues

- La coopération nationale et transnationale est au cœur des valeurs et des buts que se fixe la Fédération.
- La Fédération et ses membres sont des acteurs culturels qui s'inscrivent durablement dans le paysage culturel et économique de leurs territoires respectifs. Ils défendent des valeurs de partage, d'égalité, de fraternité, de citoyenneté et de respect environnemental.
- La Fédération et ses membres défendent la découverte, l'émergence et l'innovation artistique, ils soutiennent activement le développement et la création artistique.
- Dans toutes les actions entreprises, et particulièrement dans le domaine artistique, la Fédération et ses membres défendent la diversité, la parité et la pluralité des formes et des pratiques culturelles.
- La Fédération partage les valeurs et objectifs défendus par la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Objectifs poursuivis

- S'inscrivant dans une démarche solidaire et d'encouragement des initiatives de ses membres, la Fédération s'attache notamment à favoriser les échanges, la mutualisation des expériences organisationnelles, de programmation, des outils de communication, etc.
- La Fédération et ses membres favorisent la création, la promotion et la circulation de projets artistiques communs. Ils soutiennent également le développement et la diffusion d'artistes régionaux et nationaux des régions et pays représentés.
- La Fédération organise des rencontres d'échange et de partage d'expériences, d'analyses et de savoir-faire (2 à 3 par an). Elle favorise la circulation des professionnels et leur accueil dans les différents territoires et pays représentés.
- La Fédération s'inscrit dans une démarche d'étude de l'évolution du secteur des festivals et participe activement à la structuration du secteur. Elle organise ainsi leur représentation auprès de différentes institutions et organismes professionnels français et européens.
- La Fédération et ses membres agissent dans les respects de l'ensemble des valeurs susmentionnées, en encourageant artistes et publics à s'en emparer.

Conditions d'adhésion

- Adhérer sans réserve à la présente charte et à l'ensemble des valeurs et objectifs défendus par la Fédération
- S'engager à participer activement à la démarche collective portée par la Fédération et aux rencontres, ateliers, groupes de travail et dispositifs de repérage artistique
- Défendre un projet artistique et culturel indépendant
- Être soucieux des conditions d'accueil du public et des artistes
- S'engager à favoriser la parité et la diversité au sein des équipes et de la programmation
- S'engager à mettre en œuvre des mesures permettant de limiter l'impact écologique de ses événements
- Respecter scrupuleusement les dispositifs légaux et conventionnels en vigueur, dont notamment : posséder licences, autorisations et assurances requises, employer et rémunérer les professionnels du spectacle et les artistes comme il se doit, respecter les règles de sécurité et les jauges autorisées, et s'acquitter des droits d'auteur.

Processus d'adhésion

La Fédération est ouverte par cooptation à d'autres festivals partageant ses valeurs et désireux de s'impliquer. Les demandes d'adhésion (formulaire + présentation du festival et motivations) sont étudiées par le bureau, puis soumises à un vote lors de l'AG annuelle.

Parmi ses critères d'analyse, la Fédération veillera à respecter un certain équilibre territorial vis-à-vis des régions d'où proviennent ses membres.